



INFORMATIONS

1. 2019 une année difficile

Lors de sa séance budgétaire du 1^{er} avril dernier, le Conseil Municipal a approuvé les comptes de 2018 et le budget pour l'année 2019.

Après un recours important à l'emprunt des années 2015 et 2016 pour financer

- les importants travaux de la 2^{ème} tranche d'aménagement de la traversée du Village,
- la place de la mairie et de l'Eglise,
- le parking à côté de l'église ainsi que la place de retournement pour les bus scolaires,
- le beffroi des cloches à l'église,

la commune a fait des efforts considérables pour réduire cette dette en remboursant en 2 ans, 2017 et 2018, la somme de 384 463 €. Ce qui était un devoir et une nécessité pour une saine gestion.

Le budget 2019 poursuit cette politique de rigueur. Il interdit toute dépense d'investissement, c'est à dire le financement de travaux d'une certaine importance.

La baisse des dotations de l'Etat, la baisse des remboursements d'exonération d'impôts représente un manque à gagner de plus de 50 000 € pour la commune.

Ce ne sont pas les impôts ni leur éventuelle augmentation qui peuvent combler ce manque à gagner mais une pause dans les dépenses d'investissements. Seuls les entretiens courants seront effectués en 2019.

De plus, l'invasion massive des scolytes dans les forêts du Grand Est et de l'Europe n'arrange pas les choses, nous ne pouvons pas compter ni cette année, ni l'année prochaine sur des rentrées d'argent provenant de la forêt communale. Nous ne sommes même pas sûrs que la vente des bois scolytés couvrira leurs frais d'exploitation.

2. La journée citoyenne du 6 avril 2019

La municipalité remercie chaleureusement la cinquantaine de personnes qui a consacré une journée de leur temps libre pour travailler au service de la collectivité et de notre village, sous la houlette des adjoints et des responsables des différents chantiers et ateliers. Cet élan de soutien, de partage et de travail dans le respect des uns et des autres en toute convivialité, a permis à la commune de réaliser un certain nombre de travaux et des économies.

Compte tenu de l'engouement des participants, cette opération sera reconduite sans doute encore cet automne.

Bravo et un grand merci à toutes et à tous.

3. Encore trop d'incivilités

A chaque feuille d'informations, nous sommes obligés de vous faire part d'un certain nombre de cas. Vous trouverez ci-dessous des exemples.

- Nous demandons aux parents de surveiller leurs enfants. Certains s'amuse à lancer des pierres contre les bâtiments communaux surtout dans la zone de loisirs, à pénétrer dans les propriétés privées sans aucune gêne vis-à-vis des propriétaires et à causer d'autres dégradations etc...

Nous n'hésiterons pas à contacter la gendarmerie pour nous aider à faire cesser ces agissements.

- Lors de la journée citoyenne, les bénévoles et volontaires ont réalisé un certain nombre de travaux. Malheureusement leur travail et leurs efforts n'ont pas été reconnus par tout le monde, ainsi
 - o Quelqu'un a fait du feu à l'intérieur de l'abri communal de la Grande Goutte alors qu'il n'existe plus de cheminée à l'intérieur du local. Les bénévoles et volontaires venaient à peine de le nettoyer et de le repeindre.
 - o D'autres équipes ont travaillé sur les chemins pour renforcer leur entretien, malheureusement quelques jours après, les rigoles et traversées étaient à nouveau dans un triste état.

La grosse pierre qui était tombée dans la cascade avait été remise en place en guise de protection lors de cette journée. Quelques jours suivants elle était à nouveau dans la cascade, elle n'est sans doute pas tombée toute seule.

Nous tenons à remercier tous ceux qui après les coupes et le débardage de leur bois se font un devoir de remettre en état les chemins dégradés, c'est le cas des Steigeois.

Nous sommes en train de traquer les entreprises extérieures d'exploitation forestière et de débardage qui causent parfois des dégâts importants. C'est un problème récurrent qui n'est pas facile à régler.

Nous rappelons que les propriétaires qui veulent exploiter ou faire exploiter des parcelles importantes de bois sont invités à le déclarer à la mairie afin de procéder à un constat des lieux.

Compte tenu des difficultés financières de nos petites collectivités, il est clair que certains chemins se transformeront petit à petit en pistes de débardage, seuls les grands axes pourront encore être entretenus.

Dans plusieurs secteurs, notamment au sacré coeur, à la zone de loisirs, des poubelles sont mises à la disposition des usagers. Il faut les utiliser à bon escient.

4. Fleurissement et embellissement du village

L'un des objectifs de vos élus est d'offrir aux habitants et aux gens de passage un espace accueillant et propre. C'est pourquoi l'embellissement du village est une priorité qui se concrétise par des entrées du village propres et régulièrement entretenues, par des bas-côtés nettoyés et fauchés.

Nous remercions aussi l'équipe des conseillers municipaux qui s'attèle chaque année, en l'améliorant sans cesse, au fleurissement du village. Beaucoup de passants, de touristes n'hésitent pas à nous faire part de leur admiration par des remarques gentilles à ce propos. Nous ne participons pas au concours trop contraignant des villages fleuris.

Mais nous méritons sans doute une fleur.

5. Fin de la gratuité pour certaines interventions des sapeurs-pompiers

Le conseil d'administration du SDIS (Service d'Incendie et de Secours) du Bas-Rhin, lors de sa séance du 28 mars a arrêté que la destruction des nids de guêpes, frelons etc...ne relevaient pas des missions rattachées au service public.

Par conséquent depuis le 1^{er} mai, toutes les interventions pour destructions de nids d'hyménoptères font l'objet d'une demande de participation financière du redevable - particuliers, structures privées ou publiques - d'un montant de 50 à 80 €.

C'est déjà le cas pour des interventions lors d'inondations et épuisements de locaux, pour du brancardage (hors urgence vitale), alarmes intempestives ou déblocage d'ascenseurs.

6. Débroussaillage et fauchage

La première campagne de fauchage n'a concerné que l'agglomération. La 2^{ème} consacrée surtout aux chemins ruraux aura lieu à la fin de ce mois ou début juillet.

7. Courses cyclistes du dimanche 16 juin

Ce dimanche 16 juin, l'animation du village vivra au rythme des courses cyclistes organisées par l'AS la Steigeoise. Le rassemblement des coureurs, le pôle logistique et l'intendance se situeront dans la zone de loisirs. Le départ des courses sera donné au niveau de la départementale et les arrivées seront jugées dans la rue du Beulot à l'intersection de la rue des Hauts Jardins.

Détail des courses :

- 9h30 : départs des coureurs Pass'Cyclisme et cadets pour un périple de 75,6 kms selon le parcours suivant :
Dès le départ ascension du Col de Steige puis Ranrupt, Colroy, Stampoumont, le Climont, col d'Urbeis, Fouchy, Bassemberg, Villé, Steige (ce circuit est à parcourir 2 X).
L'arrivée est prévue vers 11h30.
- 13 heures départ des minimes : Steige, Villé, Bassemberg, Urbeis, le Climont par la petite route, la Salcée, le col de Steige, et arrivée au Beulot vers 14 heures.
- 15 heures départ des catégories 1,2,3 et juniors : Villé, Hohwarth, Thanvillé, Villé, Steige, col de Steige, Ranrupt, Stampoumont, le Climont, col d'Urbeis, Urbeis, Fouchy, Villé, Saint Martin, Breitenbach, col de la Charbonnière, Col de Steige, Ranrupt, Colroy, Stampoumont, le Climont, Urbeis, Bassemberg, Villé, Steige arrivée au Beulot vers 18 heures pour un périple de 111,4 kms.

La buvette avec petite restauration est implantée à la zone de loisirs où seront également organisés les différents podiums.

Venez nombreux encourager ces coureurs amateurs qui s'affronteront et se mettront en valeur sur ces magnifiques mais sélectifs parcours de notre belle Vallée et dans le cadre de l'une des dernières courses cyclistes dignes de ce nom en Alsace.

La Steigeoise organisera aussi le 1^{er} septembre prochain pour la 2^{ème} fois le critérium de la ville de Sélestat.

8. Fête du Village

Le Comité des Fêtes a programmé une soirée festive avec possibilité de repas et petite restauration dénommée « **Grand Bal d'été** » qui aura lieu le samedi 27 juillet 2019 à l'Espace d'Animation Rural à partir de 19 heures.

Le comité des fêtes vous fera parvenir toutes les informations concernant cette belle soirée. Toute la population est invitée à participer à cette fête.

9. Steige la Sportive

Après les titres glorieux obtenus par nos champions du sport automobile, de moto et moto cross, ainsi que les nombreux podiums occupés par les coureurs cyclistes de la Steigeoise, notre commune se doit de féliciter deux jeunes athlètes steigeois plus que méritants.

En effet, depuis 2017, les jumeaux Yann et Manech DOMINGUEZ brillent dans les compétitions auxquelles ils participent.

Ainsi en 2017 Yann gagne le cross du collège de Villé et est 2^{ème} au cross départemental.

En 2018, le 19 octobre, les jumeaux sont 1^{er} et 2^{ème} du Cross du collège dans l'ordre suivant : Yann et Manech. Le 14 novembre au cross interdistrict de Sundhouse (photo ci-dessous) on les retrouve au 2 premières places dans le même ordre.

Le 12 décembre Yann est premier et Manech 4^{ème} au cross régional de Sélestat.

Au Championnat de France le 26 janvier 2019 à Bordeaux, un autre Steigeois, Gaspard DOUTE, vient renforcer l'équipe du collège suite à une blessure de Manech.

Lors de la course des championnats de France des benjamins toujours à Bordeaux Yann devient Vice-Champion de France.

Yann et son copain Jonas ont également participé au Bike and run du Wurzel organisé par la Steigeoise le 18 novembre 2018 qu'ils ont gagné dans leur catégorie.

Décembre a vu leur consécration : 1^{er} et 2^{ème} au cross du sapin à Sélestat.

Ce sont également d'excellents footballeurs qui évoluent au sein du club voisin de Maisongoutte.

Toutes nos félicitations à ces jeunes, belles graines de champion, et félicitations et remerciements aux parents et entraîneurs qui les accompagnent vers les sommets.



Compte tenu de tous ces excellents résultats dans toutes ces disciplines sportives, Steige mérite d'être baptisé « Steige la Sportive » après avoir été appelé depuis la fin du XIX^{ème} siècle « Le petit Paris ».

Nous avons la chance d'habiter à la campagne c'est un choix des uns et des autres, d'être au calme, en pleine nature que nous devons respecter, mais n'oublions pas de partager nos habitudes du monde rural en acceptant les coqs qui chantent, les cloches qui sonnent, les bûcherons qui tronçonnent en respectant les tranches horaires des jours fériés, les agriculteurs qui font la fenaison selon les aléas de la météo y compris les jours fériés, le bruit matinal des travailleurs qui démarrent leur journée très tôt afin d'éviter les fortes chaleurs de l'été etc...

Je tiens à remercier mes adjoints qui, chacun dans leur domaine, effectuent un travail remarquable, les membres du Conseil Municipal pour leur soutien et leur confiance, les salariés de la commune pour leur disponibilité, leur conscience professionnelle.

Au nom de l'équipe municipale je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison estivale et des vacances reposantes et vivifiantes.

Très cordialement

Le maire